

<b>Thème</b>	<b>Les faits</b>	<b>Réalité et remarques</b>	<b>La responsabilité</b>	<b>Les Solutions que nous préconisons</b>
<b>Insalubrité</b>	<i>Des Déchets sont abandonnés sur la jetée</i>	<i>Les professionnels sont tout autant concernés que les non professionnels</i>	<i>La propreté relève, nous semble-t-il, de la compétence de Douarnenez Communauté</i>	<p><i>Des bacs poubelles sont placés à l'entrée et sur la digue :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conteneurs sont explicitement réservé aux pêcheurs professionnels</li> <li>- des poubelles de tri sont à la disposition de tous</li> <li>- Un bac pour les huiles de vidange est à disposition des professionnels et des plaisanciers</li> </ul> <p><i>Une Sensibilisation par voie d'affichage réfléchi et efficace est mise en place.</i></p> <p><i>Un passage régulier des services de répurgation est assuré pour le nettoyage</i></p>
	<i>Des personnes urinent à proximité de la digue</i>			<i>Il y a lieu d'installer des urinoirs et des toilettes mobiles sur le parking, durant l'été ou à l'année, et ce tout autant pour les professionnels, les plaisanciers, les pêcheurs de loisirs etc. Ils pourraient être positionnés là où se trouvait auparavant le bureau de la compagnie Penn-ar-Bed</i>

<b>Incivilités</b>	<i>Des amarres de bateaux sont déplacées</i>			<i>Une sensibilisation par voie d'affichage est effectuée (avec un souci graphique qui attire l'œil sur ce seul sujet)</i> <i>Une sensibilisation directe auprès des pêcheurs à la ligne est assurée régulièrement par les membres de l'association Le Rosmeur ensemble.</i> <i>Proposition est faite aux bolincheurs de s'amarrer dans le bassin du grand port, en périodes de forte affluence.</i>
	<i>Des personnes non autorisées montent sur les bateaux</i>			<i>Une sensibilisation et une information sont assurées par voie d'affichage.</i>
	<i>Des personnes non autorisées accèdent aux pontons des professionnels</i>			<i>Un système de fermeture efficace remplace l'actuelle serrure qui est cassée. Une barrière plus large est positionnée pour empêcher cet accès aux personnes non autorisées. Chacun veille, côté pêcheurs professionnels, à ce que la barrière soit réellement fermée.</i>
	<i>Des vols sont commis sur les bateaux</i>	<i>Il semble bien que ces vols n'interviennent pas en périodes de forte affluence (voire au contraire) mais on manque de données sur ce point, faute de plaintes</i>	<i>La compétence de police ne relève-t-elle pas de la Ville ?</i>	<i>Un passage régulier de la police est sollicité par qui de droit; notamment en périodes de forte affluence.</i> <i>Au-delà de la protection de l'accès aux pontons, se pose l'intérêt ou non de placer une caméra télé-protection visible et de la veille que cela suppose « de l'autre côté de la caméra »</i> <i>Notre association sera la première à encourager le dépôt de plaintes systématiques à la capitainerie du port pour sortir du « qu'en dira-t-on » qui à tout le moins rend malaisé la mesure de ces phénomènes délictueux</i>

<b>Insécurité</b>	<i>Des Violences et des agressions sont évoquées</i>	<i>Un seul dépôt de plainte a été relevé à notre connaissance.</i>	<i>Police municipale et service du commissariat de Douarnenez sont compétents</i>	<p><i>Une sensibilisation est de mise, en s'appuyant sur le vivre-ensemble et sur le partage de l'espace, en rappelant que c'est un espace de travail, et que les pêcheurs à la ligne sont tolérés. Les membres de notre association ont un rôle à jouer en la matière et y participera pleinement.</i></p> <p><i>Les différents usagers non-professionnels sont informés qu'il sera possible de maintenir cette co-habitation tant que les règles, qui assurent de bonnes conditions de travail des professionnels, seront respectées.</i></p>
	<i>Des vols sont commis</i>			<p><i>La fermeture efficace du ponton réservé aux professionnels est mise en place, en prévoyant une fermeture par digicode plutôt que par une simple serrure</i></p> <p><i>Des barrières plus larges des deux 2 côtés du ponton utilisé par les ligneurs et les palangriers en découragent l'accès par les côtés ;</i></p>

*L'association « **Le Rosmeur ensemble** » se propose de s'engager à participer aux diverses sensibilisations :*

*Elle pourra, à la mesure de ses moyens, participer à la conception des panneaux d'affichage afin qu'ils soient informatifs, avec un graphisme soigné et qu'ils véhiculent des messages « positifs » (amis visiteurs ..., etc.)*

*Elle continue à penser que la priorité va aux professionnels (lors des débarquements, du passage de camions, etc.)*

*Elle est prête à s'associer aux initiatives visant à garder le site propre pour tous*

*Elle s'inscrit dans un respect de la ressource (taille autorisée des poissons, marquage des espèces soumises à quotas, limitation de la quantité de poissons prélevés, etc.*

*Ses membres seront disponibles pour se rendre régulièrement sur la jetée durant l'été. La fréquence et les heures de cette présence restent à définir, mais il s'agira bien d'aller à la rencontre des pêcheurs à la ligne, de discuter avec eux , de leur expliquer l'objectif de l'association et aussi de leur laisser systématiquement un petit document élaboré qui rappelle les points clés de ce à quoi les uns et les autres sont attachés. Graphiquement, ce document rappellera les différents affichages placés à l'entrée de la jetée.*

*Par ailleurs, il est dans l'intention de l'association **Le Rosmeur ensemble** d'organiser des réunions publiques, d'éditer des documents d'information et d'être présente dans la presse pour faire passer l'ensemble des messages visant à ce que cette jetée demeure un lieu apaisé, source de satisfaction et de plaisir pour l'ensemble de ses usagers.*